

Par courriel : 

Lévis, le 28 février 2018



**Objet : Demande d'accès  
N/dossier : 17I090CM**

---

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès reçue, par courriel, le 9 février dernier à l'égard de l'obtention de renseignements à l'égard du Programme d'assurance récolte et, plus particulièrement, les statistiques annuelles de 2017 pour les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, soit le nombre de clients assurés, le nombre d'unités assurées, les valeurs assurées, les cotisations clients de même que les indemnités versées pour les productions couvertes par le Programme d'assurance récolte.

À cet effet, vous trouverez, en annexe, un tableau regroupant les renseignements tel que vous nous l'avez précisé dans votre demande d'accès.

Enfin, nous tenons à vous informer qu'en vertu de l'article 135 de la loi sur l'accès, une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par la Responsable de l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. À cet effet, vous trouverez ci-joint l'avis de recours.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Responsable de la Loi sur l'accès  
aux documents des organismes publics et sur  
la protection des renseignements personnels,



Christine Massé

CM/sg

p. j.

c. c. Marie Bourgault, Centre de services de Rouyn-Noranda

**Direction des affaires juridiques**

1400, boul. Guillaume-Couture, 4<sup>e</sup> étage  
Lévis (Québec) G6W 8K7  
Téléphone : (418) 838-5606  
Télécopieur : (418) 834-2238  
Courriel : [juridique@fadq.qc.ca](mailto:juridique@fadq.qc.ca)